

**Intervention du  
Collectif National des Jeunes Urbanistes  
lors des Journées Mondiales de l'Urbanisme  
Vendredi 6 novembre – Lyon Confluence**

**Corentin CAVALLI**  
*Président d'Urba & Orbi*

Je suis le président d'Urba et Orbi, l'association des étudiants et des diplômés de l'Institut d'Urbanisme de Lyon.

Nous sommes aujourd'hui fier de recevoir et de participer à l'organisation des Journées Mondiales de l'Urbanisme, d'autant plus que nous avons réussi, en coordination avec Baptiste DANEL et le CNJU, à organiser la première réunion qui rassemblait une très large majorité des présidents d'associations d'étudiants et diplômés en urbanisme de France.

Ont été posées les bases d'une discussion autour d'un sujet qui concerne toute notre communauté : la réforme du concours d'ingénieur territorial.

---

**Baptiste DANEL**  
*Délégué du CNJU*

Il m'a été demandé de faire court donc je vous demande de bien vouloir m'excuser pour les raccourcis qui seront faits.

Je voudrais tout d'abord remercier la SFU et notamment l'équipe d'organisation des Journées Mondiales de l'Urbanisme pour cette belle journée.

Je souhaite également remercier l'association Urba & Orbi, représentée par son Président, Corentin CAVALLI, pour l'organisation de cette manifestation et son accueil des membres du CNJU.

Le Collectif National des Jeunes Urbanistes regroupe les associations d'étudiants et diplômés de l'urbanisme. Il compte aujourd'hui 16 associations et continue à fédérer autour de lui comme le montre le récent soutien de l'association Sciences-Po Urba.

Nous avons également le soutien des organisations professionnelles et universitaires de l'urbanisme : l'APERAU, le CFDU - et ses composantes -, la SFU et UT notamment.

Nous revendiquons également le soutien des élus. Vous avez, dans le kit qui vous a été distribué à l'entrée, la liste des tout premiers soutiens politiques. Il serait trop long de tous les citer mais vous y trouverez les Présidents de l'Assemblée des Communautés de France, de l'Association des Maires de France, de l'ANAH, de l'ANRU ou encore de l'USH. Ce n'est pas rien, et nous en sommes extrêmement fiers !

Puisque nous sommes à Lyon, je vous annonce et vous confirme l'honneur qui est le notre de compter parmi nos soutiens monsieur Gilles BUNA qui vient d'introduire nos travaux et plus récemment encore celui de monsieur Gérard COLLOMB, Sénateur-Maire de Lyon, Président de la communauté urbaine du Grand Lyon, qui nous soutient depuis hier soir.

Ce soutien massif de la profession et du personnel politique nous conforte dans nos analyses que je résumerai en deux points :

- En l'état actuel du régime statutaire de la fonction publique territoriale, le grade d'ingénieur territorial est le seul à permettre à l'urbaniste d'exercer sa profession dans sa totalité, selon toutes ses spécificités, au sein de nos collectivités locales.
- Notre rôle d'urbaniste, à l'interface des métiers de la ville et de la décision politique est indispensable à nos villes. Nous ne revendiquons pas d'être les seuls et uniques professionnels de la ville mais seulement que lorsque nous sommes oubliés, c'est la ville tout entière qui en souffre.

A l'heure du développement durable, on peut dire qu'en quelque sorte, l'urbaniste est le meilleur rempart contre l'urbanisation.

Ces deux constats nous amènent à une revendication immédiate : la **réécriture des décrets de 2002 et 2007** qui barrent l'accès au concours d'ingénieur territorial aux diplômés universitaires de l'urbanisme.

Vous n'êtes pas sans savoir que monsieur François DELUGA, Président du CNFPT, a apporté un démenti cinglant aux propos tenus par son administration lors du colloque du 13 octobre à Bordeaux.

Constats qui nous amènent également à un projet : **l'organisation d'Etats Généraux de la profession et de ses métiers**; projet que nous souhaitons porter avec l'aide de toutes les associations et composantes de la famille de l'urbanisme bien entendu.

Cette revendication et ce projet sont mis au service d'une ambition : la reconnaissance de notre profession et de nos formations

Parce que de ce point de vue, il y a du travail. Nous avons d'éminentes associations très respectables... peut-être trop respectables. Quelques exemples :

Quel est le poids des urbanistes dans les métiers de la ville ?

Quelques éléments de réponse avec les équipes du Grand Paris ou les lauréats de l'appel à projet écoquartiers...

Nous posons ici la question du lobby et de la structuration de notre profession.

Quelle est la reconnaissance de la profession ?

Quelques indices au regard de la compréhension de nos familles sur nos formations avec la fameuse question : "Mais quel métier tu vas faire ?" Personne ne sait ce qu'est l'urbaniste. Tout le monde demande : "Est-ce que tu veux être architecte, chef de chantier, etc. ?" Personne ne comprend ce qu'est exactement être urbaniste.

Autre exemple, plus grave : Le Pôle Emploi et le désarroi complet de son personnel pour nous faire entrer dans une case de leurs fiches.

Je pose ici la question du code NAF ou encore d'une éventuelle convention collective de la profession

Dernière question : quelle est la défense, la structuration et la reconnaissance de nos formations universitaires par la profession ?

Je vous laisse faire votre propre jugement au regard de ce qui a déclenché notre mobilisation.

Nous vous rappelons que la question du concours d'ingénieur n'est pas nouvelle : les décrets en question datent de 2002 et 2007.

Et c'est toute la profession qui souffre de ces manques. Nous appelons toutes ses composantes à y travailler dans le sillon de leur soutien à notre démarche.

Nous, Collectif National des Jeunes Urbanistes, serons au cœur de ce grand chantier car ce sont bien les jeunes qui en pâtissent le plus.

Pour conclure, et en me permettant de paraphraser un illustre : une profession qui néglige sa jeunesse, est une profession qui a toujours tort.

Je ne veux pas, nous ne voulons pas, personne dans cette salle ne veut, être d'une profession qui a tort !

Je vous remercie.

**Dominique MUSSLIN**

***Directeur de l'Agence d'Urbanisme, Vice-président de la SFU***

Je crois que c'est une des premières fois que l'ensemble des associations d'urbanistes trouve un point d'accord, et je pense que le Collectif y a fortement contribué.

Le petit tour de table va montrer, je crois, assez concrètement que nous avons les uns et les autres avons décidé de vous soutenir, quelles que soient nos associations respectives.

---

**Martine MEUNIER-CHABERT**

***Géographe, urbaniste qualifiée, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat et représentante de Francis CUILIER***

Je voudrais excuser notre président du Société Français des Urbanistes, Francis CUILIER qui est à l'étranger ; il m'a justement missionné pour vous dire combien la SFU contribue utilement à l'image et à la notoriété de l'ensemble de la profession, et du CFDU dont elle membre et aussi de l'OPQU. J'aurais bien aimé que notre préfet nous en parle ce matin, mais visiblement il ne la connaît pas, il faudrait lui donner l'information car c'est quand même l'Etat qui finance en partie cette Office.

Je suis moi-même géographe, urbaniste qualifié et ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat. Donc on voit que c'est quand même possible d'être urbaniste et avoir un statut d'ingénieur.

Nous voulons soutenir ce mouvement du Collectif des jeunes urbanistes, et à ce titre, il faut que vous sachiez que le CDFU et l'OPQU ont mis en place une commission permanente pour apporter son concours au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, pour essayer de trouver une solution satisfaisante.

A la fois, il nous faut un moratoire, suspendre temporairement faisant obstacle à la candidature des étudiants en urbanisme dans les prochains concours d'ingénieur territorial. Il serait aussi très bien d'avoir une évaluation des besoins actuels et à moyen terme en nombre de cadres territoriaux, ce qui n'empêche pas la question d'être attaché ou ingénieur. Il faut mettre à l'étude un dispositif d'accès à fonction publique territoriale, en reconnaissant la qualification et le niveau de formation français par les instituts d'urbanisme.

On a eu un cadre d'emploi dans le mouvement transitoire, avant ce décret. Pourquoi ne pas s'en inspirer, et aller plus loin, faire qu'en sorte, on le sait, la démarche sur le référentiel des métiers dont parlera sans doute Jean FRÉBAULT a bien montré que dans l'ensemble des collectivités territoriales, il y avait des métiers qui sont identifiés et qui ont réfléchi à leur formation. Voilà ce que je voulais dire au titre de la CFDU et des urbanistes aménageurs de l'Etat. Je vous remercie.

**Rémy PETIOT**  
**Représentant d'Urbanistes des Territoires**

Bonjour. J'interviens au nom d'Urbanistes des Territoires, c'est une association qui regroupe l'ensemble des urbanistes qui agissent dans les collectivités territoriales, et leurs groupements, que ce soient des régions, des départements, des groupements de collectivités ou communes. C'est un éventail très large et qui va s'élargir, au vu des décentralisations qui se poursuivent.

Nous ne savons pas encore quelle sera l'organisation territoriale à l'issue des débats actuels. Ce que nous pressentons et qui nous inquiètent, c'est que effectivement il y a territorialisation qui va en glissant tout en permettant à l'Etat de garder les mêmes moyens de former normalement les personnes qui travaillaient, qui étaient censés travailler à son services. Ces personnes, logiquement, toujours formés viendront se tourner vers les collectivités ; ce qu'il faudrait effectivement faire c'est arriver à trouver un moyen pour que les universitaires ne se trouvent pas lésés dans ce processus, et qu'il y ait une reconnaissance de ce travail.

UT organise régulièrement toutes les rentrées des rencontres pour essayer de montrer aux urbanistes, aux étudiants, que ce soit à Grenoble ou à Lyon, quels sont les divers modes d'exercice de la profession dans les collectivités.

Je constate avec grand plaisir aujourd'hui que ce sont les jeunes urbanistes qui nous montrent ce qu'ils veulent faire, et ça c'est un grand pas.

---

**Jean-Pierre GAUTRY**  
**Président de la SFU**

Je crois que le thème de cette rencontre est particulièrement important parce qu'en fait il y a un ensemble qui se constitue ; au delà de cette dynamique amenée par les jeunes étudiants urbanistes, c'est l'ensemble de la profession, de l'enseignement, et l'ensemble si j'ose dire de la maîtrise d'ouvrage qui peu à peu va prendre position en faveur de l'expression et des savoir-faire d'urbaniste auprès des maitres d'ouvrage.

Je crois qu'il est temps de dire : changement d'époque et nouvelle donne. On est au bord d'une discussion sur la réforme des collectivités territoriales, et des services de l'Etat. C'est le temps venu de réorganiser nos services d'Etat et nos collectivités en France autour des métiers et non plus autour des grilles statutaires. Cela est dit, est exprimé ; nous l'exprimons haut et fort et nous le revendiquons.

Deuxième point : il faut profiter de ce temps pour avancer sur la transversalité - cela a été dit à plusieurs reprises, et dans la matinée et dans l'après midi - et dans la mobilité. Si nous sommes dans une cohérence en termes de métier, nous serons en cohérence en terme de mobilité.

Voilà, par rapport aux chantiers qui sont devant nous, l'effort que nous pourrons faire, tous ensemble, et nous ne pouvons que nous réjouir que nos parlementaires, progressivement prennent et abordent ce problème pour avancer sur une réforme profonde que nous souhaitons.

**Gilles NOVARINA**

***Vice-président de l'APERAU et Directeur de l'IUG***

L'APERAU est l'association qui regroupe l'ensemble des instituts d'urbanisme français, à quelques exceptions près, l'adhésion à cette association se fait sur la base d'un accord à une charte qui combine plusieurs niveaux de formation pour accéder au métier d'urbaniste.

C'est Franck SCHERRER qui s'est occupé assez longtemps de cette affaire d'accès au concours d'ingénieur territorial. Dans un premier temps, nous avons eu une attitude qui a consisté à expliquer un certain nombre de choses, à ne pas être trop en avant parce que sinon on aurait dit que les formations faisaient du corporatisme.

Nous sommes tout à fait heureux que ce soient les étudiants qui aient pris d'eux mêmes l'initiative, il n'y a pas eu de manipulation, comme certains ont pu le dire, qui aurait pu pousser les étudiants à faire un certain nombre de choses. C'est une initiative des étudiants, une initiative qui est très claire.

Moi, je pense que la décision qui a été prise de refuser les diplômés d'institut d'urbanisme d'accéder à un concours est absolument scandaleuse, et ne se justifie d'aucune manière. Je rappelle qu'il s'agit d'interdire les étudiants en urbanisme de présenter une candidature pour avoir le grade d'ingénieur en urbanisme. Il ne s'agit pas d'un champ technique ou d'architecture, il y a d'autres concours pour accéder au grade d'ingénieur architecte ou d'ingénieur technique de la fonction publique territoriale.

Il n'y a donc aucune justification technique qui permette d'interdire les urbanistes d'accéder à ce concours. Quelque soient les critiques que l'on puisse adresser aux formations en urbanisme, elles ne permettent en aucune manière de justifier ceci.

C'est tout à fait scandaleux de dire que les étudiants préparent le concours d'attaché, parce qu'on sait très bien que par rapport au niveau obtenu qui est un niveau Bac+5, le concours d'attaché est Bac+3, il y a des conséquences en termes de rémunération, et d'accès à la fonction publique territoriale.

Moi, je trouve que cette initiative est parfaitement bienvenue, je pense que c'est un principe éthique que l'accès de tous les concours soient ouvert à tout le monde, que le meilleur gagne. Et que c'est ça qui devait prévaloir dans la fonction publique territoriale, et dans tous les champs professionnels de la ville.

**Jean FRÉBAULT**

***Président du Conseil de Développement du Grand Lyon***

Avec Bernard POUYET, nous avons été mandatés par les deux Ministères principalement concernés – le Ministère de l'Ecologie et le Ministère de l'Enseignement supérieur – pour de conduire une réflexion et de faire un rapport sur les formations en urbanisme. Ce rapport est sorti en 2006. Je pense qu'il est connu d'un certain nombre d'entre vous, et qu'il est toujours d'actualité même si ces recommandations n'ont pas encore été toutes mises en œuvre, ce qui ferait l'objet de larges débats.

Bernard POUYET a été le prédécesseur de Gilles NOVARINA en tant que Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, il a été président de l'APERAU. Je peux vous dire qu'il s'est battu à l'époque, car il y a eu une première offensive de la part de l'Etat, mais l'offensive actuelle est beaucoup plus puissante.

Je voulais vous dire aujourd'hui que Bernard POUYET et moi même apportons notre plein soutien à votre combat, au nom de ce que nous avons écrit dans ce rapport. Nous avons insisté sur deux points, le premier est l'importance des débouchés en matière d'emploi dans la fonction publique territoriale, ce qui est quand même assez important.

Deuxième point, nous avons également beaucoup insisté sur le caractère pluridisciplinaire de la formation des urbanistes. Il ne faut pas les cataloguer sciences sociales, ceci ou cela. Vous avez un métier, qui est régi par de nombreux et différents champs pluridisciplinaires : la géographie, les sciences sociales, l'économie, l'aménagement de l'espace, mais aussi l'ingénierie.

Je suis moi-même ingénieur et je ne vois pas de quel droit on dirait à un ingénieur transport qu'il ait plus les capacités que quelque issu des sciences humaines d'avoir une vision transversale sur les questions intéressant les collectivités.

Je voulais vous dire que Bernard POUYET et moi même sommes tout à fait prêt à nous associer à la liste de soutiens de ce texte des jeunes urbanistes.